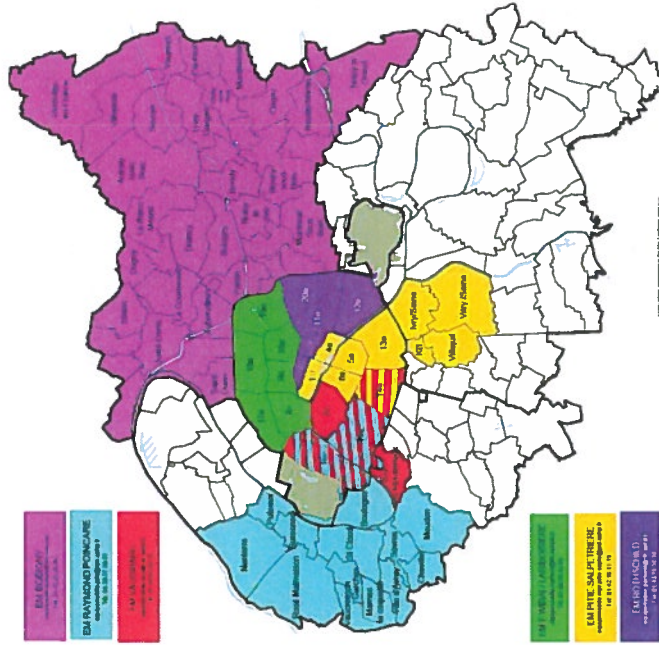


L'équipe mobile MPR AVC est une équipe pluridisciplinaire Elle est créée à titre expérimentale par l'ARS île de France avec 7 autres équipes.



Ainsi que le équipes mobiles de Magny en Vexin et de Provins



Composition de l'équipe

- 1 Médecin MPR :
Dr Leïla TLILI
- 1 Ergothérapeute :
Me Florence DARIMONT
- 1 Assistante sociale :
Me Aline AMMEUX
- 1 Secrétaire :
Me Angélique LEFEVRE

Comment nous contacter ?



01.40.05.43.99



06.21.02.14.56

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures

equipemobile.mpravc@lrp.aphp.fr



Equipe mobile MPR AVC
Service MPR
200 rue du Faubourg Saint Denis
75010 PARIS

Qui est concerné ?

Les patients adultes victimes de lésions cérébrales quelle qu'en soit la cause :

accident vasculaire cérébral
anoxie cérébrale
traumatisme crânien
encéphalites
tumeur cérébrale...

En situation de handicap entraînant des difficultés pour un retour ou maintien au domicile.

Domiciliés dans le 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} arrondissement de Paris.

Ce territoire est étendu pour les patients hospitalisés à l'hôpital Lariboisière.

Nos actions :

- Favoriser une sortie d'hospitalisation précoce, dans de bonnes conditions.
- Permettre un retour au domicile si possible directement sans recours à une hospitalisation en SSR.
- Favoriser le maintien à domicile dans des conditions optimales.
- Accompagner le projet de soins de rééducation et de réadaptation à domicile

Nos Moyens :

- Conseils dans le choix des aides techniques et des aménagements du domicile (visite sur lieu de vie, mise en situation pratique).
- Mise en relation avec des services de proximité.
- Aide à la constitution des dossiers liés au handicap.
- Aide à l'élaboration du projet de vie.

L'équipe n'a pas vocation à produire des soins mais contribue à l'accompagnement du projet de vie.

Qui peut nous contacter ?

- Le médecin traitant, la famille par l'intermédiaire du médecin traitant.
- Les professionnels hospitaliers des services de neurologie, neurochirurgie, réanimation, médecine et cardiologie.
- Les soignants libéraux (infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes et ergothérapeutes).
- Les structures médico-sociales.

L'équipe intervient avec l'accord du patient, l'accord et la collaboration de son médecin traitant.

Nos partenaires :

MDPH75 CPAM CLIC
Services sociaux SAVS
SAMSAH HAD SSIAD
Associations d'aide à domicile